

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
et de l'acte au greffeRéservé
au
Moniteur
belgerue, n°, code
postal, localitéDéposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-FamenneLe 19/6/17
Le Greffier,

Greffé

N° d'entreprise : 0872 675 346

Dénomination

(en entier) : SOPROMAX

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : place aux Foires 18, 6900 Marche en Famenne

Objet de l'acte : vente de parts, nomination d'un nouveau gérant

L'an deux mil seize le premier janvier, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société.

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité l'arrivée d'un nouvel associé : Sarah Matgen.

Suite aux transferts de parts,

Halleux Gaëtan est propriétaire de 50 parts,

Raphaël Guissard est propriétaire de 50 parts

Sarah Matgen devient propriétaire de 100 parts

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité la nomination au poste de gérant de Sarah Matgen qui accepte sa mission.

Fait à Marche,

Guissard Raphaël,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).